

**CARACTERISTIQUES CERTIFIEES**

La certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires porte sur les performances d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé d'une opération de construction. Elle atteste de :

- la mise en œuvre d'un système de management d'opération permettant de fixer les cibles environnementales, d'organiser l'opération pour les atteindre, tout en maîtrisant les processus de réalisation opérationnelle

- l'atteinte d'un niveau TRES PERFORMANT pour au moins 3 cibles environnementales, PERFORMANT pour au moins 4 cibles environnementales et d'un niveau BASE pour 7 cibles environnementales. Pour les bâtiments devant répondre à la réglementation thermique, la cible 4 doit être traitée en niveau performant ou très performant.

Le profil environnemental de l'opération, établi par le demandeur et vérifié en cours d'audit, est identifié page suivante.

*Certivea bénéficie d'un mandatement d'AFNOR Certification, d'une autorisation de l'Association HQE et d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

# CERTIFICAT

N° NF380/16/1923 rév.00 du 04/11/2016 (Page 1/2)

CERTIVEA atteste que l'opération identifiée ci-dessous a été évaluée conforme au Référentiel NF HQE Bâtiments Tertiaires pour les phases définies ci-dessous et aux niveaux de performances suivants :



## EXCELLENT

Nom de l'opération : **BÂTIMENT ODONTOLOGIE**

146 rue Léo Saignat  
33000 BORDEAUX

Maître d'ouvrage : **SOCIETE DE REALISATION IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX (SRIA)**

351 Cours de la Libération  
33405 TALENCE

En vertu de la présente décision notifiée par Certivea, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire pour les produits visés ci-dessus, dans les conditions définies par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF mentionné page suivante.

On the strength of the present decision notified by Certivea, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the grantee for the aforementioned products, within the frame of the general conditions applying to the NF Mark and to the aforementioned NF certification.

Phase Programme : 04/11/2016

Phase Conception : 04/11/2016

Phase Réalisation : Non évaluée

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide uniquement pour la(les) phase(s) définie(s) ci-dessus, et jusqu'à la fin du parfait achèvement lorsque les 3 phases ont été évaluées conformes.

Le référentiel de certification, la liste des certificats et attestations à jour sont disponibles sur le site [www.certivea.fr](http://www.certivea.fr).

Patrick Nossent, Président

## PROFIL ENVIRONNEMENTAL BÂTIMENT ODONTOLOGIE

TRES PERFORMANT

PERFORMANT

BASE

### ECO-CONSTRUCTION

1

Relation du bâtiment avec son environnement immédiat

2

Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction

3

Chantier à faible impact environnemental

### ECO-GESTION

4

Gestion de l'énergie

5

Gestion de l'eau

6

Gestion des déchets d'activité

7

Maintenance – Pérennité des performances environnementales

### CONFORT

8

Confort hygrothermique

9

Confort acoustique

10

Confort visuel

11

Confort olfactif

### SANTÉ

12

Qualité sanitaire des espaces

13

Qualité sanitaire de l'air

14

Qualité sanitaire de l'eau

PROJET